



Acte n° 2024C178

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 32

Pouvoirs : 5

Votants : 37

Date de convocation du Conseil communautaire :

Le 12/09/2024

Le 19 septembre 2024, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, au Galet, rue du Collège à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE, Bruno HENRY, Nadia GUYON, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Emmanuelle CARGNELLI).

Secrétaire de séance : Agathe IACOVELLI.

OBJET : ECONOMIE– Technoparc Saône Vallée Civrieux – Vente de terrain à la société DUQUEINE

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président en charge de l'Economie et de la Culture, informe le Conseil que la Communauté de communes Saône Vallée a autorisé par délibération en date du 16 juillet 2018 (N°2018C77) a voté la prolongation d'une promesse de vente à la société Duqueine pour une durée de deux ans pour un tènement d'une superficie de 22 792 m² environ (lot 29) au prix de 40 € HT/ m². Cette promesse de vente faisait suite à la signature du protocole d'accord signé avec l'entreprise en 2009 (délibération N°2009C43 du 14 octobre 2009).

En 2019, l'entreprise souhaitait pouvoir regrouper sur le Technoparc Saône Vallée de Civrieux ses deux sites de Massieux et Civrieux. Avec la crise du COVID en 2020 et son impact sur l'activité aéronautique, l'entreprise a dû reporter son projet.

Compte tenu de la reprise de l'activité de l'aéronautique, l'entreprise Duqueine a sollicité en 2024 la Communauté de communes pour acquérir le lot 30 (anciennement lot 29) du Technoparc Saône Vallée afin de poursuivre ses projets de développement.

La délibération du 16 juillet 2018 étant caduque, une nouvelle délibération doit être prise par le Conseil pour la vente du lot N° 30 d'une superficie de 23 631 m² environ. Un accord a été trouvé pour la vente du lot au prix de 80 € HT / m², soit un montant total de 1 890 480 € HT.

L'avis des domaines a été rendu le 25 juin 2024 et indique un prix de vente à 50 € / m² avec une marge d'appréciation de +/- 10 %.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/09/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot 30 (anciennement 29) d'une superficie de 23 631 m² environ, situé sur la tranche 1 du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société DUQUEINE, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix de 80 € HT / m², soit un montant total de 1 890 480 HT ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au Budget d'Aménagement des Zones d'Activités 2024 et suivants.

A Reyrieux, le 19/09/2024

La Secrétaire de Séance,
Agathe IACOVELLI



Affichage sous format électronique : 25/09/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

